



AVIS PUBLIC

Avis public est donné par la soussignée, directrice générale et greffière que lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Danville tenu le 13 février 2023, les règlements suivants ont été adopté :

Règlement 2022-01 –Relatif à l'imposition des taux de taxes, compensation pour l'exercice financier 2023.

Règlement 2023-02 Établissant la tarification pour l'utilisation des biens, des services et des activités de la Ville de Danville pour l'année 2023

Ces règlements peuvent être consultés au bureau de la ville durant les heures d'ouverture.

Donné à Danville, ce 20^e jour de février 2023.

Marie-Pier Dupuis, DMA, CRHA
Directrice générale et greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION D'UN AVIS PUBLIC

Je, soussignée, Marie-Pier Dupuis, directrice générale et greffière de la Ville de Danville, certifie que le présent avis public a été affiché aux deux endroits habituels soit sur le panneau d'affichage de la Ville de Danville sis au 150, rue Water à Danville et sur le site internet de la Ville de Danville, le tout conformément aux prescriptions du règlement 194-2018 portant sur les modalités de publications des avis publics.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 20^e février 2023.

La directrice générale et greffière,

Marie-Pier Dupuis, DMA, CRHA